

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2026-00034

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire du conseil municipal se tenant **le mardi 13 octobre 2026, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

- La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser une superficie au sol totale de 146,60 mètres carrés pour le garage isolé existant et l'abri d'auto projeté rattaché à celui-ci, alors que la superficie maximale permise est de 84,50 mètres carrés. La superficie demandée excède donc la norme de 62,10 mètres carrés.

La réglementation en vigueur

- Selon le Règlement de zonage no 2016-532 en vigueur, à l'article 6.2.7, alinéa a), 2e paragraphe :
 - a) La superficie d'occupation au sol d'un bâtiment accessoire doit être égale ou inférieure à 80 % de la superficie d'occupation au sol du bâtiment principal.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 693 785, cadastre du Québec, sise au 31, rue du Tournesol, dans la zone RV-3.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 13 octobre 2026, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 18 septembre 2026.

(signé)

James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public amendé ci-contre, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 septembre 2026.

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 18 septembre 2026.

(signé)

James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier